



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2025 LIGUE RÉGIONALE DE TIR DE LORRAINE

FICHE D'INSCRIPTION

Je soussigné(e)

Président(e) du club

Affilié FFTIR sous le numéro

Licence FFTIR n°

Assistera / N'Assistera pas à (1) : (2 personnes par club maximum)

à l'Assemblée Générale Ordinaire de la Ligue Régionale de Tir de Lorraine qui se déroulera

Dimanche 16 Novembre 2025 à l'Amphithéâtre de la Maison Régionale des Sports, 13 rue Jean Moulin, à TOMBLAINE.

Sera représenté par Ci-joint pouvoir.

Assistera / N'Assistera pas à (1)

au repas en commun (prise en charge par la Ligue : 1 mandataire par club)

Sera accompagné de personne(s) au repas. Ci-joint un chèque de €. (47 € par repas).

Fait à, le

Signature

NB : Date-limite de retour : LUNDI 3 NOVEMBRE 2025

(1) Rayer la mention inutile